

Leval, Inventaire mss. Gr.

Rev. Arch. 7 (1886), c. 348

'Avdōs

17 ad.

Eis eis ἀπόχεια εἰς τὴν Κύριον καταστροφήν μονῆς Saint-Louis
 εἰς Πέρης capucins, περαἡ εἰς Ἱγγλίαν, μαραρραφογένειαν σπό
 Leval, ἐνδ' ἡμέρᾳ, εἴπονται ναὶ εἰς μαραρραφογένειαν σπό
 παραχωρήσαντα περίηγην;

„ III . Papiers provenant des îles de l' Archipel.

1° Andros.

1° (XIII). 2 mars 1694. Copie.

D'anciens élèves des capucins témoignent que le terrain situé
 près du monastère de Saint-Léonard et de l'église de Saint-Nicolas
 (possessions des capucins), a été donné à ces Pères par dame
 Violandi, sœur du sieur François, et qui il leur appartenait
 déjà lorsque les soussignés allaient à leur école.»



ΑΟΗΝΑΝ